

## Rapport d'extraction trimestriel de sable et de gravier

(Période C : octobre - novembre - décembre 2025)

- L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à produire cette déclaration. Celle-ci doit être complétée à tous les trois mois et reçue à la MRC au plus tard le 15 juillet, le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril de chaque année. La déclaration doit être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la MRC, correspondant au montant dû.
- Toute déclaration non reçue à la MRC dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 52,25 \$ si les déclarations sont reçues dans les 15 jours suivant l'échéance et de 104 \$ à partir du 16e jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent au montant dû, non versé dans les délais prescrits.
- Les déclarations des quantités concernant ce bail peuvent être vérifiées par la MRC ou le Contrôleur des finances qui, selon la Loi des commissions d'enquête, possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la MRC.
- Les substances extraites correspondent à toute substance déplacée d'un dépôt naturel par une opération physique.
- La valeur correspond à la valeur marchande locale de la totalité des quantités extraites. À défaut d'une vente, inscrire l'estimation de sa valeur marchande locale.

SECTION 1 IDENTIFICA	TION											
1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE (Personne physique)												
Nom		Prénom		Nº d'intervenant								
Adresse (numéro, rue, route rurale	ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité									
Province	Pays Code posta	 al										
4.2 IDENTIFICATION BUILTITU	LAIRE DU TITRE BIEV	DI OITATION										
1.2 IDENTIFICATION DU TITU		PLOTTATION										
Nom de l'entrepr	rise		N° matricule	Nº d'intervenant								
ou Nom		Prénom	•	Nº d'intervenant								
PARTICULIER												
Adresse (numéro, rue, route rurale	ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité									
Province	Pays Code posta	al_										
1.3 TITRE MINIER												
Type du titre (ex. BNE / BEX/ ASB)	Numéro du titre		Votre référence									
SECTION 2 LIVRAISON ET CHARGEMENT QUOTIDIENS												
2.1 ÉQUIPEMENT UTILISÉ PO	OUR L'EXTRACTION E	T LE TRANSPORT										
CHARGEUR ☐ 10 I	ROUES 🗆 6	ROUES 🗆	SEMI-REMORQUE	12 ROUES 🗌								
SECTION 3 SUBSTANCE	S EXTRAITES											
3.1 IDENTIFICATION DES SUE	BSTANCES EXTRAITES	S										
SABLE		GRAVIER		MORAINE								
Mode de paiement de la redev	vance : Guichet a	utomatique	Carte de débit (Bure	eau MRC)								
	☐ Solde du d	compte de l'intervei	nant									
	☐ Chèque à	l'ordre de la MRC	☐ Mandat-poste									
Cette déclaration est <u>obligatoire</u> quel que soit le scénario de production.												

Ce formulaire et votre paiement\* doivent être reçus à la MRC au plus tard le 15 janvier 2026 à l'adresse suivante :

Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi

Adresse de retour : 582, 10e Avenue Ouets

Amos, Québec J9T 1X3

Courriel: gravieres@mrcabitibi.qc.ca

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case C).

3.2 VOLUMÉTRIE

MRC d'Abitibi Tarification en vigueur à compter du 01.01.2024

Téléphone: 819-732-5356

Télécopieur: 819-732-9607

MÈTRE CUBE TONNE MÉTRIQUE										
3.3 EXT	RACTION ET LIVRA	ISON QUOTID	IENNES D	E BRUT – PÉRIOD	E « C »					
OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025			DÉCEMBRE 2025					
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M³/T	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M³/T	DATE	NOMB VOYA	RE DE	QUANTITÉ M³/T	
01			01			01				
02 03			02 03			02 03				
04			04			04				
05			05			05				
06 07			06 07			06 07				
08			08			08				
09			09			09				
10 11			10 11			10 11				
12			12			12				
13			13			13				
14 15			14 15			14 15				
16			16			16				
17			17			17				
18 19			18 19			18 19				
20			20			20				
21			21			21				
22			22 23			22				
24			24			24				
25			25			25				
26			26			26				
27 28			27 28			27 28				
29			29			29				
30			30			30				
31						31				
	tale (oct.) = →		Quantité totale (nov.) = →		Quantité totale (déc.) = →					
Quantité totale (oct. + nov. + déc.) = →		X 0,90 \$/m		c. ou 0,50 \$/t.m. = A			\$			
Valeur de la quantité totale = →		Valeur \$								
3.4 RÉS	ERVE, MATÉRIAUX	EN RÉSERVE	(Dépôts	meubles)						
1) Quan	tité stockée en déb	ut de période						_		
	tité extraite pour la		e la		X 0,50	) \$ / tonne m	étrique 🗌	В		
réserve durant la période (Redevances à payer)						ou .90 \$ / mètre	cube $\square$		\$	
(Nedevanious a payor)				+	Valeur de la			Valeur		
						edi de la Intité extraite	e =		\$	
Quantité utilisée ou vendue durant la période			-					<u> </u>		
4) Quan	tité en réserve à la	fin de la péric	de	=						
								C		
Total da			- A . D			\ 0			\$	
rotai de	s redevances à <sub>l</sub>	payer (case	S A + D -	+ montant supplem	entaire s'il y	a lieu ) = C	$\rightarrow$		Ψ	
0=0=101										
SECTION	N 4 DÉCLARAT	ION								
Nom du signa	ataire (en lettres moulée	es)	Prénom du	signataire (en lettres m	oulées) <b>N</b> º	du bail	N° de télé	ohone	Poste	
Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.										
DATE SIGNATURE										
DITE										